

DÉPÊCHE - Mercredi 14 juin 2023 - 15:15

L'Afib finalise un questionnaire de sécurité informatique pour les fabricants d'équipements biomédicaux

Mots-clés : #établissements de santé #produits de santé #dispositifs médicaux #insécurité #informatique #hôpital #CHU-CHR #clinique #Espic #achats #congrès #industrie

(Par Léo CARAVAGNA, au congrès de l'Apssis)

LE MANS, 14 juin 2023 (APMnews) - L'Association française des ingénieurs biomédicaux (Afib) finalise un questionnaire de sécurité informatique pour les fabricants d'équipements médicaux, ont indiqué deux de ses représentants mercredi au congrès de l'Association pour la sécurité des systèmes d'information de santé (Apssis), qui se tient au Mans jusqu'à jeudi.

Un groupe de travail de l'Afib planche sur ce questionnaire depuis 2022, ont indiqué Loïc Dubois, responsable du service biomédical du centre hospitalier (CH) de Melun, et Benoît Fondeville, ingénieur biomédical aux Hospices civils de Lyon (HCL). Il comprend également des représentants du fonctionnaire de sécurité des systèmes d'information (FSSI) du ministère de la santé, de l'Apssis, de la centrale d'achats hospitalière UniHA, de l'Agence du numérique en santé (ANS), du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (Anssi) et de la société Advens.

Le but du questionnaire est d'évaluer la maturité de la cybersécurité des constructeurs biomédicaux, a résumé Charles Blanc-Rolin, vice-président de l'Apssis et membre du groupe de travail. Il permettra également de les "sensibiliser".

Côté établissements et responsables de la sécurité des systèmes d'information (RSSI), les réponses permettront "de connaître les risques et de mettre en place des solutions d'atténuation adaptées".

Les établissements pourront adapter leurs choix selon leur politique de sécurité et inclure le questionnaire "dans un cahier des charges listant les objectifs de sécurité", ont ajouté les représentants de l'Afib.

Il permet de "proposer des règles de fonctionnement claires sur les rôles et les responsabilités opérationnelles de tous les acteurs de la sécurité numérique".

Il sera diffusé au dernier trimestre 2024 aux établissements, à l'ANS et l'Anssi.

En juillet, il sera soumis aux constructeurs d'équipements par l'intermédiaire du Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem).

Les questions et la grille de notation seront finalisées ce même mois.

Une évaluation et d'éventuelles évolutions sont prévues en juin 2024, ainsi qu'un travail sur les plans de continuité d'activité (PCA) numérique spécifiques aux équipements biomédicaux courant 2024.

Le questionnaire comprend 47 questions concernant trois domaines: la technique (authentification, politique de mots de passe, protocoles réseaux, mises à jour de sécurité...), conformité (certifications, audibilité, RGPD, sous-traitance...) et gouvernance (procédure de gestion des incidents, signalement des vulnérabilités, référent SSI...).

Par ailleurs, en 2023 ou 2024, un "bug bounty" spécifique au biomédical sera réalisé aux HCL.

Loïc Dubois et Benoît Fondeur ont rappelé que les équipements biomédicaux sont souvent dans l'angle de la sécurité des SI, leur gestion étant souvent séparée de la direction des SI (DSI), les dispositifs médicaux ayant une longue durée de vie, des constructeurs peu impliqués et des mises à jour de sécurité sporadiques (cf [dépêche du 29/09/2022 à 19:27](#) et [dépêche du 16/12/2020 à 18:41](#)).

lc/ab/APMnews

[LC3RW8HRE]

POLSAN - ETABLISSEMENTS CONGRÈS ENVOYÉ SPÉCIAL

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2023 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/101704/397430/l-afib-finalise-un-questionnaire-de-securite-informatique-pour-les-fabrics-d-equipements-biomedicaux&usid=101704>

Copyright Apmnews.com